

## GT N°3 : Adaptation et transition face au changement climatique PSE

Décrivez votre proposition et les leviers d'action en 15 lignes maximum

### **Développer les PSE (biodiversité, changement climatique, qualité de l'eau, qualité des sols, bien-être animal...)**

Il est proposé de passer d'une logique de compensation de perte de revenu (type MAEC) à la rémunération de services rendus, pour donner une réelle valeur à des systèmes vertueux pour l'environnement, sans se limiter au sujet du carbone. L'approche PSE place l'agriculteur au cœur de la réflexion et permet une évolution progressive et proactive, s'appuyant sur un raisonnement stratégique d'entreprise.

Les Paiements pour Services Environnementaux se développent à la fois dans le champ public (expérimentations des Agences de l'eau notamment) et privé (RSE/mécénat des entreprises). La multitude d'initiatives et dispositifs existants rend ces démarches difficilement lisibles sur le terrain.

Il est proposé que l'Etat encadre les Paiements Services Environnementaux en :

- formalisant une définition
- créant un cadre méthodologique unique pour rémunérer les services environnementaux et sociétaux des agriculteurs
- simplifiant leur accès pour les agriculteurs
- créant un fonds dédié, suffisamment attractif et ambitieux

Dans quelle thématique s'inscrit la proposition ?

- Orientation et formation
- Installation et transmission
- Adaptation et transition face au changement climatique**

Quel est le contexte régional lié à cette proposition ?

En Centre-Val de Loire comme ailleurs, les initiatives foisonnent sur les PSE (Agences de l'eau sur les PSE qualité de l'eau, AAP de France Carbone Agri Association et initiatives privées sur les PSE bas carbone, initiatives privées sur la biodiversité, volonté de certaines collectivités de développer ce type de démarche...). Il en résulte une confusion sur le terrain et une communication difficile auprès des agriculteurs. On perçoit cependant un réel intérêt de ces derniers pour s'engager dans des mesures co-construites, avec des objectifs personnalisés.

À quel enjeu stratégique régional vise à répondre cette proposition ? Quel objectif cherche-t-on à atteindre ? A quelle échéance ?

Enjeu de massification de la transition agro-écologique par une valorisation positive des pratiques mises en place par les agriculteurs à effet positif sur l'environnement.

Concernant la proposition : à quels leviers d'action parmi ceux cités ci-dessous se réfère t-elle ?

- mesure législative / réglementaire à créer**
- mesure nationale existante à amplifier ou adapter
- mesure nationale à créer**
- mesure régionale existante à amplifier ou adapter
- mesure régionale à créer
- mesure organisationnelle
- autre type d'action

Quels sont les acteurs qui devraient être engagés ?

Etat et collectivités territoriales

Acteurs de la recherche et du développement agricole

Opérateurs économiques des filières

Associations et start-ups travaillant au déploiement des PSE

Entreprises privées